COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 octobre 2021

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Nicole FORNARA, Hélène FERNANDEZ, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Stéphanie MIESCH, Catherine KOCH, Charline HERSCHER.

Parents d'élèves : THIBAUD Leslie, KIENLEN Aline, BONKENDORF Marielle, BAUMANN Marie-Odile, BEAUJOUAN Stéphanie, PICOT Ludovic

Directeur du Périscolaire : M. GAUTHIER Yves

Adjointe au maire : Marie-José FREMY

Excusés : Mme Marie-Laure STOFFEL, Maire de Houssen.
Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mmes REIS Caroline : déléguée titulaire, remplacée

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Tous les membres du Conseil d'école se présentent.

I. Résultat des élections et rôle du Conseil d'école

48,34% de participation (131 votants sur 271 inscrits) ; 27,5%

- Liste non affiliée : 72,5% des voix

Titulaires :
BAUMANN Marie-Odile
BONKENDORF Marielle
KIENLEN Aline
PICOT Ludovic
REIS Caroline
THIBAUD Leslie

Suppléants :
BRITSCH Noémie
BEAUJOUAN Stéphanie
BRENNER Estelle
COLLOTTE Ophélie
LITHARD Sandrine
WALSPURGER Marie

M. PANKUTZ félicite les nouveaux/nouvelles élus/élues qui seront le lien entre l'école et les parents d'élèves

II. Règlement intérieur

Il été envoyé par mail à tous les nouveaux parents de l'école et il se trouve sur le blog de l'école (rubrique « informations »)

III. Protocole sanitaire et fonctionnement lié à la crise du COVID

Après un an et demi sans cas positif à l'école, la Covid 19 a fini par venir semer un peu plus le trouble dans notre école. Deux cas positifs nous ont été signalés au mois de septembre, nous obligeant ainsi à fermer deux classes.
Cette expérience peu plaisante nous a également éclairé sur les mesures à prendre.
Comme les parents de ces deux classes ont pu le constater, après consultation de Madame l'Inspectrice de la circonscription et du médecin scolaire, tous les parents concernés ont été invités par mail à venir récupérer leur enfant le plus tôt possible.
Certains mails n'ayant n'étant pas arrivé à destination, le bouche à oreilles à bien fonctionné puisque dès l'après midi il n'y avait plus aucun enfant de ces deux classes à l'école.

Des parents s'interrogeaient sur le décalage entre les dates de retour des deux classes. L'un des deux élèves a présenté des symptômes dès le samedi 25 septembre et n'est plus revenu en classe la semaine suivante avant d'être testé positif. La période de 7 jours s'arrêtait donc le vendredi 1er octobre inclus, les élèves pouvant revenir à l'école avec une attestation sur l'honneur (test négatif) dès le lundi4 octobre.
Le deuxième élève contaminé était asymptomatique. Ayant été testé positif le mercredi 29 septembre la période de 7 jours démarrait à cette date là, jusqu'au mardi 5 octobre inclus, avec retour des élèves le jeudi 7 avec attestation sur l'honneur.
Les élèves de la première classe n'ayant été prévenus qu'un jour avant la fin de la période il leur a été demandé de ne faire qu'un seul test.
Ceux de l'autre classe ayant dû observer une période complète de 7 jours ont dû faire un premier test le premier jour, et un deuxième avant de revenir à l'école.

Le Directeur précise qu'il ne lui est pas possible de prévenir individuellement par téléphone tous les parents d'une classe et encore moins, de deux car ayant lui-même une classe à gérer il a déjà passé une bonne partie de la matinée à répondre au téléphone et à envoyer des mails.
Il remercie par ailleurs tous les parents qui ont joué les intermédiaires en informant ceux qui n'avaient pas été destinataires de tout ou partie des courriels envoyés ce jour là.
Les informations importantes figureront sur le blog de l'école. Tous les parents sont invités à le consulter régulièrement.
Pour rappel, seuls les cas contacts directs sont concernés. Être cas contact de cas contact ne vous contraint pas à une quarantaine.

Cette expérience ne fut pas plaisante, loin de là. Nous comptons donc sur le bon sens de tous les parents pour être très attentifs à l'état de santé de leurs enfants avant de les envoyer à l'école afin que les classes et l'école puissent continuer à fonctionner normalement.
Beaucoup d'enfants tombent malade ces derniers jours et nous remercions les parents qui mettent tout en œuvre pour faire en sorte que la contagion ne gagne pas l'école.
Même si la quasi-totalité des élèves souffrants sont négatifs après leur test il est important que nous respections les règles fixées par les protocoles mis en place et les mesures d'hygiène de base qu'il est impératif de rappeler régulièrement aux enfants, tout en leur montrant le bon exemple.

M. Gauthier rappelle que la fermeture d'une classe signifie que les enfants de la classe sont confinés chez eux et qu'ils ne sont donc pas censés se promener dans le village et encore moins devant les écoles comme cela a pu se voir durant cet épisode.

Pour l'instant, à l'école :

- arrêté préfectoral : Port du masque obligatoire lors des entrées et sorties des écoles pour tous. ?
- Masque obligatoire en présence des enfants pour tout adulte travaillant dans l'enceinte de l'établissement (dès l'entrée dans la cour)
- Masque obligatoire pour tout adulte pénétrant dans l'enceinte de l'école (parents, livreurs, commerciaux…)
- Masque non obligatoire pour les enfants depuis le lundi 18 octobre 2021 (réhabilité depuis)
- Arrivée à l'école avec lavage des mains immédiat et accueil dans les salles de classe.
- Récréation décalées dans les deux cours (2 classes séparées, à l'arrière, 1 classe devant) ; masques non obligatoires.

IV. Fonctionnement de l'école

A) Effectifs
162 élèves inscrits et **162** présents à la rentrée

- Prévisions 2022/2023 : 36 départs CM2 – 28 arrivées CP et autres :

Le nombre d'élèves prévisionnel est donc de 154 pour l'instant. (le seuil de fermeture étant à 140 élèves) ; il n'est donc, pour l'instant pas question d'une éventuelle 7ème classe.

B) Personnel
L'équipe pédagogique : - Mme MANGEOL, assure le complément de direction de M. PANKUTZ le lundi dans la classe de CE2/CM1 (16 et 12 élèves)

Et de Mme FORNARA le mardi chez les CE1/CE2 (13 et 15 élèves)
- Mme FERNANDEZ s'occupe du CP (25 élèves)
- Mme TROMMENSCHLAGER a en charge une classe de CP/CE1 (9 et 18 élèves)
- Mme MIESCH s'occupe des CM1/CM2 (22 et 5 élèves)
- Mme KOCH a les CM2 (27 élèves)
- Mme HERSCHER, ZIL rattaché à notre école

C) Comptes

Les comptes de l'association se portent bien et ont été vérifiés par nos réviseurs aux comptes qui ont donné quitus à notre comptable lors de l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le 4 octobre dernier.
Depuis trois ans maintenant, la Mairie alloue un budget de 41 € par élève, réajusté en fonction du nombre d'élèves à chaque rentrée.

Nous espérons que l'allègement du protocole sanitaire nous permettra d'envisager des activités et des sorties de manière durable, même s'il faut encore être prudent.
Nous envisageons toujours l'acquisition de matériel de science pour l'école (loupes binoculaires…)
Les parents ont été, avant les congés de la Toussaint, destinataires de la facture concernant le matériel fournit par l'école (achat groupé).
.

D) Activités sportives

Si la situation le permet

- Piscine : La piscine Aqualia de Colmar se lance dans un nouveau mode de fonctionnement : du 14 mars au 3 avril, 4 classes se rendront à la piscine de Colmar 3 fois par semaine (mardi jeudi et vendredi après midi) en deux groupes pour 9 séances **de 14h15 à 15h** (départ 13h40) pour le 1er groupe, **de 15h à 15h45** (départ 14h25) pour le 2ème groupe
En contactant la piscine on nous a dit que nous avions la possibilité de revenir au système précédent (une séance par semaine durant 6 semaines) mais cela impliquera une séance le mardi matin pour deux classes et une séance le jeudi matin pour les deux autres.

Les deux autres classes disposeront d'un créneau à la piscine « Arc en Ciel » de Kaysersberg, **le lundi de 13h40 à 14h30** (départ 13h20), le cycle démarrant le 21 mars pour 10 séances (jusqu'au 13 juin)
Cela impliquera une arrivée des élèves plus tôt le lundi après midi.
Merci aux parents qui s'engagent dans cette activité et sans lesquels elle ne pourrait avoir lieu.
Cependant, en fonction du nombre de séances que chacun sera prêt à faire, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir envoyer toutes les classes prévues à chaque séance.

Avec la difficulté que cela représente de pouvoir disposer de parents 3 demi-journées par semaine.
Nous ne savons pas encore dans quelle mesure cette activité va pouvoir être menée à bien.
D'autre part, nous disposerons, si tout va bien, d'un maître nageur qui pourra encadrer un groupe, à la piscine de Colmar mais ce ne sera pas le cas à Kaysersberg où, avec 54 élèves nous devrons pouvoir fonctionner avec 5 groupes au minimum ce qui nécessitera la présence d'au moins 3 parents agréés.

La réunion de préparation et d'organisation de cette activité aura lieu tout de suite après les congés de Février 2021. Nous espérons pouvoir organiser un emploi du temps qui permettra de mener toutes les séances à bien avec l'encadrement nécessaire en essayant d'établir un planning.

Le transport est pris en charge par la commune ; les entrées à la piscine restent à la charge des parents.
Comme précédemment, nous demanderons le règlement intégral des séances en avance et nous restituerons celui-ci contre règlement des séances effectivement faites à l'issue du cycle.

- Rencontres USEP : Le contexte actuel pourrait favoriser le retour des rencontres sportives dans le cadre de l'association USEP. Notre conseillère pédagogique essaie, dans un souci d'anticipation, de réserver les terrains et les salles nécessaires au bon déroulement de ces manifestations.

E) Allemand

Tous les enseignants assurent le cours d'allemand dans leur classe.

F) Aide personnalisée

L'aide personnalisée est toujours présente dans le cadre des « Activité Pédagogique Complémentaire »
La consigne est de consacrer la globalité des APC au français et aux mathématiques,
notamment dans les domaines de la maîtrise du langage et la lecture et celui du calcul mental et de la résolution de problèmes.
M. PANKUTZ est déchargé de ces heures d'APC pour le travail de direction. Madame MANGEOL, son complément de direction, assurera 9 heures dans sa classe et fera de même dans celle de Mme FORNARA

G) Le Conseil Ecole/Collège
M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consiste ce conseil et qui y participe.
Il s'agit de favoriser la liaison entre les écoles élémentaires et leur collège de secteur. Y participent, des représentants des écoles et du collège.
Mme KOCH y représente l'école de Houssen. Nous n'avons pas encore de date pour la première réunion de ce Conseil.
Mme KOCH souhaite reconduire la collaboration qui devait se faire avec une professeure de français autour du vocabulaire, sous forme d'ateliers lectures lors d'une rencontre entre les CM2 et une classe de 6ème. Depuis le début de la crise sanitaire, cette collaboration n'a pu se faire et dépendra encore une fois de la situation sanitaire.

H) RASED
Maître E : Mme Véronique HEINRICH intervient sur le plan scolaire, en concertation avec les enseignants et à leur demande. Elle viendra en aide à des élèves de CP, de CE1 en priorité.
Psychologue scolaire : Mme Solange DANGEL-ROHMER, intervient, avec l'accord des parents, pour certains enfants (orientation SEGPA entre-autre) et fait le lien avec les professions libérales (Orthophonistes, CMPP...).
Rééducateur : M. CARPENTIER : il intervient davantage dans le domaine du comportement, auprès des enfants, des familles ou des enseignants.
Des réunions d'équipe éducative auront lieu, pour la mise en place d'aménagements de la scolarité ou de réorientation.
M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consistent ces réunions et qui y participe.
Certains enfants de l'école auraient besoin d'aide mais on nous a répondu que pour l'instant, tous les créneaux sont pris. M. PANKUTZ interpellera Madame l'Inspectrice à ce sujet.

J) Evaluations
Les évaluations Nationales ont été reconduites au CP et au CE1, en début d'année.
la mise en œuvre de celles-ci, notamment pour les parties orales, reste délicate en début d'année, d'autant plus avec le port du masque
Les résultats doivent permettre aux équipes enseignantes de repérer les difficultés et de cibler leurs enseignements. Ils sont également utilisés à des fin statistiques puisqu'ils sont saisis et transmis. Une deuxième évaluation aura lieu au CP en février, selon le même modèle.
Les enseignantes soulignent le temps passé sur ces évaluations. Celles-ci ne se limitent pas à la simple « passation », mais nécessitent un temps de mise en place, surtout avec des CP en début d'année, avec la difficulté supplémentaire liée à la passation individuelle de certains exercices. En y ajoutant le temps consacré au corrigé, à la saisie et à la restitution des résultats, l'activité est très chronophage (environ ……heures)
Quelques domaines montrent des difficultés :
Au CP :
- « reconnaître des lettres » (exercice peu compris par les élèves, même les « bons » élèves),
- « comprendre des mots lus par l'enseignant » avec la difficulté liée au port du masque par les ces-derniers.
- « associer un nombre à une position »
Au CE1 :
- « lire à voix haute un texte »
- « comprendre des mots lus par l'enseignant » (port du masque, comme au CP)
- « représenter des nombres entiers » et « associer un nombre à une position »

La restitution des résultats aux parents a été faite individuellement, par les enseignantes en dehors du temps scolaire, le lundi 27/09 et le samedi 16/10

K) Livrets scolaires

Le livret scolaire est transmis aux parents chaque semestre, avec un premier bilan fin janvier/début février. La consultation du livret en ligne qui est désormais la norme pose certaines difficultés
Chaque parent a été destinataire des informations nécessaires à la connexion en ligne devant lui permettre de consulter le livret de son/ses enfants.
Il semblerait que, si la majorité des parents ont réussi à se connecter, certains n'y sont pas parvenus.
Les enseignants espèrent que ce service va aller en s'améliorant.
Attention, chaque parent peut créé son propre accès et devrait pouvoir accéder avec cette seule connexion, aux livrets de tous ses enfants.
Pour l'instant, la signature numérique du livret en ligne n'est pas encore possible.

Le Directeur, suite à une expérience récente, averti les parents qu'avec le principe du « droit à l'oubli » décrété par le ministère, seuls les livrets de l'année précédente et de l'année en cours restent consultables. Il encourage donc vivement tous les parents à sauvegarder et/ou à imprimer le bulletin au moment où ils le consultent

Il est évident que les cahiers que les enfants rapportent chez eux toutes les semaines et les entretiens avec les enseignants permettront toujours aux parents de savoir où en est leur enfant durant l'année scolaire, le bulletin n'étant finalement qu'un bilan d'une période.

L) Réunions et entretiens avec les parents
Les réunions d'information ont eu lieu dans chaque classe.
Les entretiens pour des bilans se font sur rendez-vous.
Il serait judicieux de la part des parents de nous signaler les situations particulières qui peuvent entraîner un changement dans l'attitude de l'enfant.

M) Périscolaire
L'accueil périscolaire est toujours assuré par une équipe des PEP. Les enfants sont cherchés et ramenés à l'école par les animateurs comme d'habitude.
Les enseignants disposent chaque jour de la liste des élèves de leur classe inscrits au périscolaire et les concernés sont pris en charge à l'intérieur du bâtiment par les animateurs.
Nous demandons aux parents de veiller à ce que leur enfant sache bien, au moment où il se rend à l'école, quel est son programme de la journée afin d'éviter tout quiproquo.
M. Gauthier, Directeur du Périscolaire intervient à nouveau pour préciser que le nombre très important d'enfants pour le repas de midi entraine régulièrement un retard dans le retour de ces derniers à l'école et les oblige à manger plus vite.
La question de l'aménagement des horaires est à nouveau évoquée. Le Directeur rappelle que la proposition de décalage des horaires de 5 minutes a été refusée par l'Académie. En accord avec le Conseil d'Ecole, la Mairie avait proposé un horaire de 8h à 11h35 le matin pour redémarrer à 13h35 l'après midi mais on nous a répondu que la limite fixée à 3h30 par demi-journée était dépassée…
Une nouvelle proposition est faite, par le conseil d'école, qui impliquerait également un changement au niveau de la maternelle :

- 7h45 à 11h25 pour la maternelle, horaires de l'élémentaire inchangés le matin
- 13h35-16h05 pour l'élémentaire horaires de la maternelle inchangés l'après-midi.

Mme FREMY prendra l'attache des collègues de la maternelle à ce sujet.
.

V. Projet d'école

Le projet d'école de l'an passé est reconduit tel quel
Il veut mettre l'accent sur la collaboration entre les deux écoles, aussi bien au niveau des équipes pédagogiques que sur celui des activités menées dans les classes, autour de trois objectifs principaux :

- Renforcer la cohérence de l'enseignement du français
- Exploiter l'environnement de l'école pour les apprentissages
- Construire l'autonomie et la coopération des élèves à l'école

Présentation des différentes actions envisagées.

Avec la crise sanitaire et l'interdiction de tout brassage, ce projet qui se voulait collaboratif a comme toutes les autres activités été fortement impacté chaque école ayant mené quelques actions chez soi, ne pouvant organiser aucune rencontre ni fête de fin d'année.
Nous verrons dans quelle mesure nous pourrons poursuivre cette année.

Le projet d'école reçoit le maintien de l'avis favorable du Conseil d'Ecole.

Le succès de la fête de fin d'année menée en collaboration avec la maternelle, le périscolaire, les Parents d'élèves et la mairie, nous donne envie de reconduire cet événement en fin d'année avec une soirée théâtrale et une fête « villageoise »
Cependant, le contexte « COVID » rend, là encore, les choses très incertaines.
Nous attendrons donc de voir s'il y aura une évolution favorable avant de prendre une décision mais décidons d'ores et déjà de bloquer les dates du 1er juillet pour la fête.

3) Projets divers
Avec l'abolition du port du masque en classe, nous avons préféré rester prudents en maintenant, pour l'instant les récréations dédoublées jusqu'aux vacances de la Toussaint.
Si l'allègement du protocole sanitaire devait se confirmer nous envisageons de regrouper les classes par deux dans chaque cour, afin que les élèves puissent à nouveau se retrouver avec des camarades des autres classe tout en maintenant un brassage limité dans un premier temps.
Le principe des récréations dans deux cours séparées est conservé, avec comme résultat, moins de chutes, de bagarres et des « petits » qui peuvent profiter de la cour (foot et autres jeux), sans être éclipsés par les « grands ».
Des petits jeux sont répartis dans les cours afin que tous puissent trouver différentes activités durant ce moment de pause.

VI. Activités et Actions déjà menées et à venir

Avec le protocole en vigueur jusque-là, aucune activité n'a encore été programmée.

C) Noël
Dans le cadre du « cadeau de Noël », comme l'an passé, nous aimerions, avec l'accord de la Commune faire bénéficier les élèves d'un spectacle.
L'équipe enseignante demande à la mairie si un budget « cadeau de Noël » sera reconduit cette année.
La subvention de la Mairie pour cet événement était de 4,50€ par élève, Madame FREMY confirme qu'elle sera reconduite cette année. Si l'événement devait dépasser ce budget, l'école paierait le supplément.
Mmes TROMMENSCHLAGER et FORNARA ont déjà réservé leur place pour un spectacle de Noël qui sera donné à la patinoire de Colmar. La tenue de cet événement dépendra, bien entendu du contexte sanitaire. C'est hélas également ce dernier qui conditionnera la forme que prendra le « cadeau de Noël » pour les autres classes.

Le Directeur remercie la Municipalité.

VII. Sécurité

Le Directeur présente le classeur « sécurité » et les différents dossiers qui le composent.

- M. PANKUTZ rappelle l'existence **du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**, concernant les risques majeurs, et qui est remis à jour tous les ans.
Depuis deux ans, il faut rédiger deux documents PPMS, dont un, propre aux risques « attentat/intrusion ».
Il parcourt rapidement le dossier en précisant les modalités de confinement et d'évacuation ainsi que le rôle de chacun en rappelant qu'il est important en cas d'alerte réelle que les parents se mettent eux même à l'abri sans vouloir à tout prix récupérer leur enfant, mettant ainsi tout le monde en danger.
Il devra y avoir chaque année deux exercices PPMS dont un devant concerner un cas d'intrusion attentat.
Nous avons mené le premier exercice ce vendredi 22 octobre. Le but de l'exercice était de se confiner entièrement, portes et volets fermés et faire le silence complet durant 5 minutes. Obtenir le silence total avec 30 élèves confinés au même endroit semble plutôt irréaliste et malgré tout, le silence a été plutôt bien respecté.
A la gendarmerie on nous conseille d'ailleurs tout simplement la fuite, en cas d'intrusion ; un tel exercice nécessiterait un encadrement puisque nous serions amenés à quitter le site de l'école.

- Le Directeur rappelle également l'existence du registre **« santé et sécurité au travail** » dans lequel

peuvent être signalés tous les dangers observés par les acteurs de l'école (parents, enseignants…)

- La première **alerte incendie** a eu lieu le 7 Octobre. Il s'agissait d'un exercice simple avec évacuation au signal d'alarme. L'évacuation s'est faite très rapidement, même si l'une des classes, pourtant habituée à ce type d'exercice a eu l'air « perdue » sur le moment. Il a été rappelé aux enfants la nécessité de se ranger vite pour favoriser le comptage et de faire silence pour écouter les consignes.

- Figurent également dans ce classeur, les **divers rapports des commissions de sécurité** (extincteurs, installations électriques et de gaz) ainsi que le registre de sécurité incendie de l'école, toutes ces copies étant fournies par la Mairie.

Durant le week-end du 9 et 10 octobre dernier, l'école a été victime d'un vol.
Une personne, visible sur les caméras de la commune s'y est introduite en passant par la salle polyvalente. Elle y a dérobé des denrées alimentaires, la caisse de l'école contenant une centaine d'Euros ainsi que 4 ordinateurs portables. Un ordinateur et le reste des denrées ainsi que la caisse, fracturée et vide, ont été retrouvés a côté des tapis de gymnastiques stockés sur la scène, où l'individu avait sans doute passé une nuit.
Les gendarmes sont venu constaté les faits et une plainte contre X a été déposée.

VIII. Mairie : projets, travaux et achats

Le grand projet d'extension et de réhabilitation de l'école initié par la commune suit son cours.

Des travaux de forage sont déjà prévus à la fin du mois de novembre dans les deux cours de récréation et sur le temps scolaire.
M. PANKUTZ fait remarquer à Madame FREMY qu'il n'y a eu aucune consultation de l'équipe enseignante à ce sujet. Cette dernière répond qu'il est difficile d'obtenir des disponibilités de la part des entreprises et que des décisions doivent parfois être prises rapidement sous peine d'accumuler les retards.
Le Directeur précise que dans une telle situation, il est impératif que la sécurité autour du chantier soit optimale pour la sécurité des élèves.

Madame FREMY, Adjointe, présente Le nouveau plan avec les extensions supplémentaires (2 classes en plus) au Conseil d'Ecole.

La date de début des travaux n'a pas encore été arrêtée mais il nous faudra réfléchir à l'organisation du fonctionnement de l'école tout au long de cette période ; ce sera l'objet d'autres réunions à venir.

L'aménagement des classes et la question du mobilier et des équipements seront également le sujet de réunions à venir.

IX. DIVERS

a/ Certains parents demandent la mise en ligne des devoirs pour les classes de CM1-CM2 et de CM2. Les enseignants répondent que l'utilisation du blog de l'école est conditionnée à leur maîtrise (ou non) de l'outil et qu'il faut également responsabiliser les élèves par rapport au sérieux avec lequel ils écrivent et réalisent le travail personnel proposé.

b/ Tous n'ont pas été destinataires des informations concernant les stages d'agrément pour accompagner les groupes à la piscine. Le Directeur indique qu'il a transmis ces informations à tous les parents dont il disposait d'une adresse mail. Il prend note de transmettre le calendrier des stages avec la liste de matériel à tous les nouveaux parents.

c/ Concernant la gestion de la BCD, l'équipe enseignante indique qu'il est difficile de gérer l'organisation de cette dernière sans aide extérieure.
Nous comptions sur un service civique cette année puisque nous étions éligibles mais il n'y a pas de candidats.
De nombreux livres attendent d'être intégré.
Les enseignants lancent un appel aux parents pour la mise en place d'une équipe qui pourrait prendre en main la BCD.
Nous envisageons d'investir dans un abonnement pour un logiciel en ligne qui pourrait faciliter la gestion de la bibliothèque mais le tri et la saisie des livres prendra beaucoup de temps.

d/ En réponse aux questions de la rencontre des CP avec la maternelle lors de la Saint Nicolas, de carnaval et de la visite de fin d'année des « Grands » au CP, les enseignants ne peuvent que répondre qu'une fois de plus c'est la situation sanitaire qui déterminera leur réalisation.

e/ Il semblerait que des parents aient demandé à être destinataires des comptes-rendus des Conseils d'Ecole. M. PANKUTZ répond que ce-dernier est disponible sur le blog de l'école à la rubrique « informations » >> « Conseils d'Ecole ».
En tapant « école de Houssen » dans le moteur de recherche, le blog de l'école est proposé dans les résultats des recherches.

f/ Dans le cadre du suivi des travaux de réhabilitation de l'école, les parents d'élèves envisagent un changement de représentants auprès de la mairie afin d'assurer la continuité dans le projet. Mme WALSPURGER se propose d'être la représentante des parents d'élèves.

g/ Les parents demandent s'il est possible pour la Mairie de faire appel à une personne disponible pour assurer la sécurité sur les passages piétons devant l'école.
Mme FREMY dit qu'il est difficile de présenter une telle demande en conseil municipal sans s'appuyer sur des arguments tangibles. Cependant, si une personne se porte volontaire pour cette mission, la Mairie n'y verra pas d'objection.

Le Directeur remercie tous les participants pour leur présence.

➔ La date prévisionnelle du prochain Conseil d'Ecole est la suivante : le **vendredi 18 mars 2022 à 17h30.**

Fin de la réunion : 19h45

Le Directeur

M. PANKUTZ